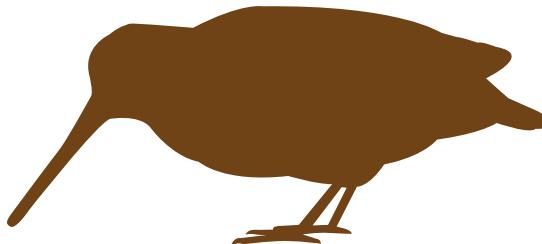


Bécasse des bois

Scolopax rusticola



CLASSE OISEAUX

ORDRE CHARADRIIFORMES

FAMILLE SCOLOPACIDÉS

DESCRIPTION

Limicole trapu, court sur pattes, au bec long.

Longueur : 33 - 35 cm

Poids : 280 - 420 g.

Aucun critère externe ne permet de différencier les sexes.

Plumage : le mélange des bruns, roux, gris, beiges, noirs et blancs conduit à un excellent camouflage dans son milieu de vie. Ventre et flancs, avec dominante grise et rayures transversales.

Arrière du crâne avec 3 - 4 bandes transversales noires. Bandeau noir de la commissure du bec à l'œil. Ailes courtes et arrondies.

Longueur du bec : 65 - 75 mm.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce migratrice.

En région Centre : nicheuse et hivernante.

Les migrants observés en région Centre proviennent principalement d'Europe de l'Est.

HABITAT

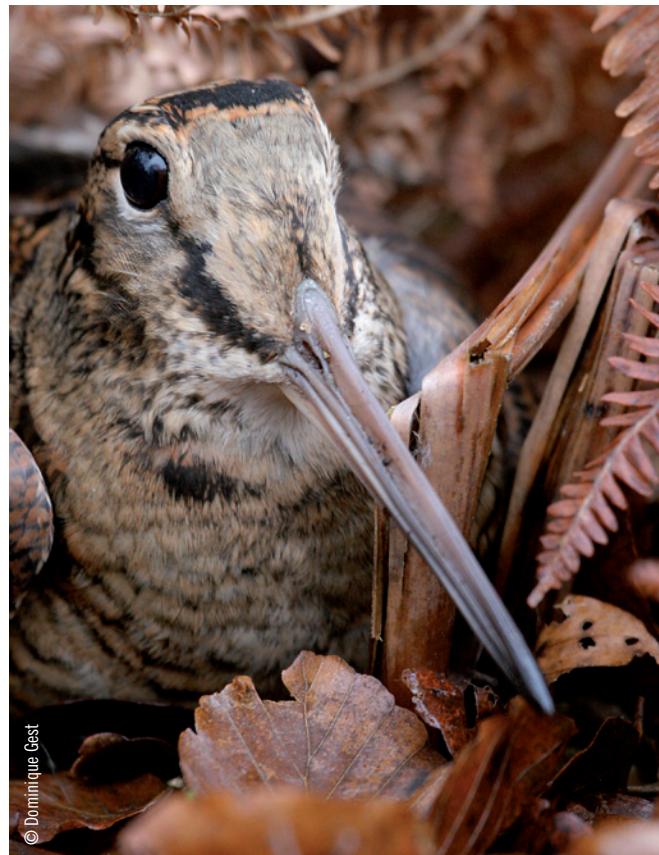
En période de reproduction : fréquente des milieux exclusivement forestiers : grands massifs de feuillus, forêts mixtes, jeunes plantations de conifères, aux sols frais et humides.

Durant l'hivernage : bois et forêts le jour, milieux ouverts, la nuit, notamment prairies permanentes pour s'alimenter.

ALIMENTATION

Proies animales en majorité : lombrics (80 %), larves, crustacés...

Minorité de graines et végétaux verts divers.



REPRODUCTION

Polygame. Les mâles recherchent les femelles lors d'un vol crépusculaire caractéristique, la croule.

Nidification : de fin février à juillet. Nid au sol, dans une simple dépression agrémentée de feuilles mortes. 1 ponte/ an avec ponte de remplacement possible. 4 œufs généralement.

Incubation : 21 - 24 jours par la femelle.

Bécasseaux nidifuges (ils quittent le nid après l'élosion).

MENACES SUR L'ESPÈCE

Diminution de la qualité de l'habitat :

enrésinement trop important, fragmentation et vieillissement des forêts, pertes en surface des prairies permanentes...

Vagues de froid : possibilité de mortalité locale importante.

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Maintien des habitats favorables : milieux forestiers et bordures forestières favorables, prairies permanentes pâturées...

Zones en réserves.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Bécasse »
39, Boulevard Albert EINSTEIN
CS 42355 - 44323 NANTES Cedex 3
Mail : rezobecasse@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr

Bécasse des bois

Scolopax rusticola

Baguage

Chaque année et dans tous les départements, des bécasses sont baguées durant la migration postnuptiale et l'hivernage, par des agents préalablement formés à cette technique.

Les oiseaux sont capturés au filet, la nuit, sur leurs lieux de gagnage.

Ils sont ensuite pesés, identifiés en tant qu'oiseau jeune précoce/tardif ou adulte et munis d'une bague fournie par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Les objectifs de ces opérations de baguage sont :

- d'étudier la dispersion des oiseaux,
- d'estimer les taux de survie,
- d'estimer la réussite annuelle de la reproduction par l'analyse du rapport jeunes/adultes.

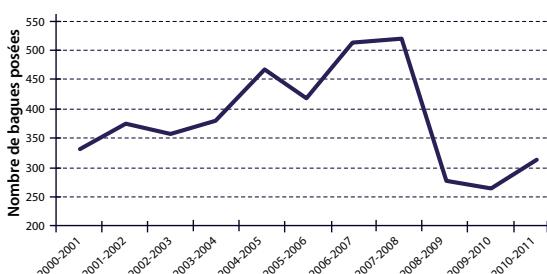
Ce baguage a commencé durant :

- la saison 1983-1984 en France ;
- la saison 1991-1992 en région Centre.

Au niveau national, environ 55 000 bagues ont été posées de 2000 à 2011.

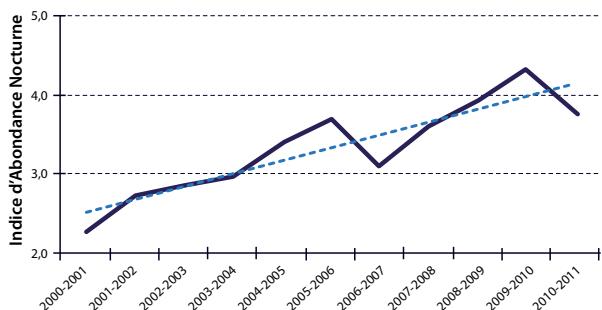
Au niveau régional, 4 219 bécasses ont été baguées de 2000 à 2011.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉCASSES BAGUÉES EN RÉGION CENTRE



La chute des effectifs d'oiseaux bagués, observée à partir de la saison 2008-2009, correspond à un moins grand nombre de sorties nocturnes.

ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ABONDANCE NOCTURNE DE LA BÉCASSE EN RÉGION CENTRE



La courbe des Indices d'Abondance Nocturne (IAN) nous montre une augmentation régulière sur la période considérée, avec deux baisses importantes en 2006-2007 et 2010-2011. Celles-ci correspondent à des années de plus faibles effectifs, en raison d'un succès de reproduction de l'espèce plus faible dû à des conditions météorologiques défavorables, et à des automnes-hivers doux qui ne poussent pas les oiseaux à se déplacer.

Suivi de la reproduction

Chaque année, en mai – juin, un suivi des effectifs nicheurs est réalisé sur un échantillon aléatoire d'environ 1000 sites répartis sur toute la France. Cet échantillon fait partie d'un total national de 13 000 secteurs, majoritairement forestiers, d'une superficie de 280 ha chacun.

Ce suivi est fondé sur le recensement des mâles durant la croule. À cette période de l'année, ils recherchent activement les femelles sur des espaces ouverts en forêt (clairière...) et émettent alors un chant caractéristique.

L'observateur se positionne sur le secteur, à un endroit le plus favorable aux observations, et note tous les contacts auditifs et visuels obtenus à ce point fixe.

Les objectifs sont de :

- suivre les effectifs reproducteurs,
- connaître l'évolution de la répartition spatiale des oiseaux reproducteurs.

Bécasse des bois

Scolopax rusticola



Prélèvement

maximum autorisé

L'année 2011 a vu la généralisation du PMA sur l'ensemble de la France. Cette limitation du prélèvement était déjà appliquée dans certains départements/régions. Désormais, le prélèvement annuel est limité à 30 oiseaux par chasseur. Dans les départements qui le décident, des limitations journalière et/ou hebdomadaire peuvent également être appliquées. Chaque bécasse prélevée doit être munie du système prévu

à cet effet, obligatoirement sur le lieu de capture. Un carnet de prélèvements annuel doit être rempli par le tireur et obligatoirement retourné à la FDC, dès la saison terminée. À ce retour, est liée l'attribution d'un nouveau carnet pour la saison suivante.

Objectifs :

- Estimer les prélèvements cynégétiques annuels
- limiter les prélèvements en particulier lors de circonstances exceptionnelles (gel prolongé, arrivées massives localisées...)

SUIVI DE POPULATIONS

PROTOCOLE GEL PROLONGÉ

Pratiquement chaque année, la région Centre connaît des coups de froid de courte durée et l'accès à la nourriture pour les oiseaux peut devenir problématique.

Un protocole est alors déclenché et certains sites, préalablement choisis en fonction de leurs caractéristiques, sont suivis régulièrement durant toute la période critique, par différents partenaires : ONCFS, FDC, Associations cynégétiques et naturalistes.

Afin de réglementer les prélèvements cynégétiques sur des oiseaux fragilisés et si le besoin est justifié, des arrêtés préfectoraux sont pris dans chaque département en se basant sur les résultats de ce suivi.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Bécasse »
39, Boulevard Albert EINSTEIN
CS 42355 - 44323 NANTES Cedex 3
Mail : rezobecasse@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr